

Fiscalité

Les feuilles d'impôts sont arrivées ou arrivent dans les boîtes aux lettres. Comme tous les ans, nous vous rappelons que l'évolution de la part communale n'est pas liée à une augmentation des taux communaux (Les taux communaux votés par le Conseil Municipal n'ont pas bougé depuis de nombreuses années). L'évolution visible est liée à la valeur des bases calculées chaque année par les services fiscaux. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments issus de la «situation financière des communes 2009», document publié par la Préfecture et disponible sur le site internet de Bras (rubrique e-administration / E-publications) ou en Mairie.

Comparatif entre Bras et les communes de la Codecom de Charny (hors villages détruits)	Taux taxe Habitation	Taux taxe foncière	Pression fiscale par habitant
Bras sur Meuse	5,02 %	11,08 %	97,39 €
Moyenne des communes	9,35 %	18,17%	197,47 €
Commune la plus élevée	11,42%	25,34%	417,92 €
Commune la moins élevée	5,02%	11,08%	97,39 €

La dernière colonne (pression fiscale) est seulement un indicateur. Il reprend la fiscalité perçue par une commune (TH, FB, FNB) divisée par le nombre d'habitants. Cela donne une idée.

Réunion atelier « cuisine »

Afin d'organiser le deuxième atelier cuisine qui se déroulera le samedi 17/10, une réunion est organisée pour celles et ceux qui souhaitent faire partager une recette. Rendez-vous **le lundi 5 octobre 2009 à 18h30 à la Mairie.**

Vitesse

Plusieurs habitants se plaignent de la vitesse excessive dans certaines rues du village (Fosses à Terre, Epichées...). Plusieurs solutions sont possibles. Soit mettre ces rues en zone 30 avec des contrôles... soit le bon sens l'emporte. Alors cher(e)s automobilistes, merci de lever le pied. Pensez aux riverains et aux enfants !

Tortue perdue

Des habitants de Bras ont perdu leur tortue. Si vous avez des informations, merci de les contacter au 06.86.55.21.89

Restriction des usages de l'eau

La Préfecture a publié un arrêté de **limitation de l'utilisation de l'eau**. Au niveau des particuliers et des collectivités, **le lavage des voitures, l'arrosage des pelouses, potagers et massifs ainsi que le remplissage des piscines sont interdits de 9h à 19h (jusqu'au 31/10)**. Vous pouvez consulter l'arrêté en Mairie ou sur le site Internet (e-publications).

Plan local d'urbanisme

La révision du Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme est lancée. Dans les nouvelles dispositions, la concertation et l'information aux habitants tiennent une place importante. La municipalité a décidé d'aller encore plus loin, en publiant toutes les informations sur ce projet. A consulter sur Internet dans Brasiwiki (espace citoyen) ou en Mairie pour ceux qui n'ont pas d'accès au web.

Activités Salle d'Animations

Les activités reprennent à la Salle d'Animations. Le programme vous a été communiqué. Pour tous renseignements, joindre le contact indiqué sur la fiche. Concernant l'atelier Peinture, une séance en après-midi peut être mise en place en fonction du nombre de participants (enfants et adultes). Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître en Mairie.

Club info'débrouille

Le club informatique lancé en 2008 par la MFR et la MJC reprend. Compte-tenu des effectifs, 10 places sont disponibles pour les nouveaux. Merci de se présenter en Mairie pour s'inscrire. Comme l'an dernier, la commune prend à sa charge cette formation (pour les nouveaux et les anciens), dans le cadre de la promotion de l'informatique et de l'internet.

Groupe paroissial

Samedi	03/10	19H00	à REGRET
Dimanche	04/10	10H30	à GLORIEUX
Samedi	10/10	19H00	à CHARNY
Dimanche	11/10	10H30	à BELLEVILLE

Agenda

03/10 Réunion CMJ

06/10 Réunion association football

10/10 Réunion nouveaux habitants

17/10 Atelier cuisine